

**ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL
BOUCLE NORD DE SEINE**

CONSEIL DE TERRITOIRE

SEANCE PUBLIQUE DU 11 AVRIL 2016

COMPTE RENDU SOMMAIRE

L'an deux mille seize, le lundi 11 avril à 18h00, se sont réunis en séance publique à l'Hôtel de Ville de Gennevilliers, les membres du Conseil de Territorial de l'Etablissement Public Territorial « BOUCLE NORD DE SEINE », suite à la convocation du 11 mars 2016 conformément l'article L.2121-12 du code général des collectivités territoriales.

Présents :

Fatima AMARIR, Sémia ANZAGH, Fatiha BACHA, Fabien BENEDIC, Mickaël CAMILLERI, Chantal COLIN, Franck DEBEAUD, Philippe DOUCET, Renée KARCHER, Marie-France LE NAGARD, Georges MOTHRON, Xavier PERICAT, Naïma RAIB, Gilles SAVRY, Rita CHRIQUI-MENGEOT, Antoine DE PINS, Basile FANIER, Josiane FISCHER, Romain JEHANIN, Thomas LAM, Claire MAYOLY-FLORENTIN, Delphine MERIC, Sylvie MEYNARD, Lara PARRENIN, Benoît BOULDOIRES, Anne-Christine JAUFFRET, Sylvie MARIAUD, Yves REVILLON, Henri VINCENT, Manuel ALLAMELLOU, Stéphane COCHEPAIN, Agnès DELACROIX, Jean-Pierre GARNIER, Nadoi HADRI, Alice LE MOAL, Luc MERCIER, Rémi MUZEAU, Patrice PINARD, Alexis BACHELAY, Jean-Paul BOLUFER, Yahia BOUCHOUICHA, Caroline COBLENTZ, Amélie DELATTRE, Nadia FRONTIGNY, Nicole GOUETA, Samuel METIAS, Michel MOME, Yves PIQUE, Fatoumata SOW (arrivée à 18 h 20), Marie-Lise VALLEE, Chaouki ABSSI, Grégory BOULORD, Marc HOURSON, Patrice LECLERC, Laurence LENOIR, Nadia MOUADDINE, Anne-Laure PEREZ, Délia TOUMI, Alain-Bernard BOULANGER, Christine LORIAUX, Mohamed MAAZOUZI, Pascal PELAIN.

Pouvoirs donnés :

Céline CHARAIX représentée par Sémia ANZAGH, Benoit CLAVEL représenté par Georges MOTHRON, Franck DEBEAUD représenté par Xavier PERICAT(à compter de 19 h 15), Khaled EL HADDAD représenté par Fatiha BACHA, Aurélie MERGY représentée par Naïma RAIB, Philippe METEZEAU représenté par Gilles SAVRY, Anne-Sophie VUILLEMIN représentée par Fatima AMARIR, Manuel AESCHLIMANN représenté par Lara PARENIN, Marie-Do AESCHLIMANN représentée par Sylvie MEYNARD, Julie CAZABAN représentée par Thomas LAM, Eric JUSTICE représenté par Antoine DE PINS, André MANCIPOZ représenté par Rita CHRIQUI MENGEOT, Guillaume MARE représenté par Basile FANIER, Claire MAYOLY-FLORENTIN représentée par Luc MERCIER (à compter de 19 h 50), Samia IDRI-BAYOL représentée par Manuel ALLAMELLOU, Evelyne LAUER représentée par Patrice PINARD, Rachid CHAKER représenté par Yves PIQUE.

Absents :

Anne BOURDU, Leila LEGHMARA, et Sébastien PERROTEL

-oOo-

La séance a été ouverte sous la présidence de Madame Nicole GOUETA, Présidente.

Monsieur Thomas LAM a été désigné secrétaire de séance (art. L.2121-15 du CGCT).

-oOo-

L'ordre du jour est abordé.

-oOo-

Entendu l'exposé de Monsieur Rémi Muzeau;

LE CONSEIL de TERRITOIRE

DÉLIBÈRE

2016/S04/001 - Vote du taux territorial de la Contribution Foncière des Entreprises (CFE)..

Article unique : **DÉCIDE** d'adopter le taux de la Contribution Foncière des Entreprises (CFE) résultant du calcul du taux moyen pondéré réalisé par l'administration fiscale soit 25,84 %.

Résultat des votes : adoptée à l'unanimité

Pour : 76

Contre : 0

Abstentions : 0

-oOo-

Entendu l'exposé de Monsieur Rémi Muzeau;

LE CONSEIL de TERRITOIRE

DÉLIBÈRE

2016/S04/002 - Budget Principal - Détermination des méthodes et durées utilisées pour les amortissements des immobilisations – Fixation du seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an

Article 1 : **DÉCIDE** d'amortir les biens sur la base du coût historique et de retenir la méthode linéaire de liquidation de la dotation aux amortissements.

Article 2 : **DÉCIDE** de fixer les durées d'amortissement des immobilisations comme suit :

Biens ou catégories de biens amortis :	Durée (années)
Voitures	10
Camions et véhicules industriels	8
Mobilier	15
Matériel de bureau électrique ou électronique	10
Matériel informatique	5
Autres matériels classiques et divers	10
Coffres-forts	30
Installations et appareils de chauffage	20
Appareils de levage et ascenseurs	30
Appareils de laboratoires	10
Equipements de cuisines	15
Equipements sportifs	15
Bâtiments légers, abris	15
Frais d'études, élaboration de documents d'urbanisme	10
Logiciels dissociés	2
Frais de recherches et de développements non suivis de réalisations	5
Frais d'études non suivis de réalisations	5
Subventions d'équipement versées	5
Immobilisations Incorporelles reçues au titre de MAD/Droit au bail	5
Plantations	20
Autres agencements & aménagements de terrains	30
Immeubles productifs de revenus	50
Agencements et aménagements de bâtiments, installations électriques et téléphoniques	20
Autre matériel et outillage de voirie	15
Equipements de garages et ateliers	15

Article 3 : **DÉCIDE** de fixer le seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an à mille euros.

Résultat des votes : adoptée à l'unanimité

Pour : 66

Contre : 0

Abstentions : 11 (*Fabien BENEDIC, Chantal COLIN, Philippe DOUCET, Renée KARCHER, Romain JEHANIN, Delphine MERIC, Manuel ALLAMELLOU, Samia IDRI-BAYOL représentée, Alexis BACHELAY, Fatoumata SOW et Laurence LENOIR*)

Entendu l'exposé de Monsieur Rémi Muzeau;

LE CONSEIL de TERRITOIRE

DÉLIBÈRE

2016/S04/003 - Vote du budget primitif de l'Établissement Public Territorial pour 2016 et des ressources destinées à en assurer l'équilibre.

Article unique : **DÉCIDE** d'adopter le budget primitif de l'EPT pour l'année 2016 dont la balance générale s'établit à 105 309 098 euros en recettes et en dépenses et qui comporte parmi les ressources destinées à en assurer l'équilibre un produit attendu de contribution foncière des entreprises d'un montant de 64 615 698 euros. Le budget primitif est voté par chapitre comme suit :

Section de fonctionnement

DEPENSES

<i>Chap.</i>	<i>Intitulé</i>	<i>Montants</i>
011	Charges à caractère général	33 344 173,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	8 849 727,00
014	Atténuation de produits	60 123 608,00
65	Autres charges gestion courante	3 129 003,00
67	Charges exceptionnelles	1 000,00
022	Dépenses imprévues	195 587,00
042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	1 000,00
023	Virement à la section d'investissement	32 000,00
	TOTAL	105 276 098,00

RECETTES

<i>Chap.</i>	<i>Intitulé</i>	<i>Montants</i>
73	Impôts et taxes	67 827 730,00
74	Dotations et subventions et participations	36 848 368,00
	TOTAL	105 276 098,00

Section d'investissement

DEPENSES

<i>Chap.</i>	<i>Intitulé</i>	<i>Montants</i>
21	Immobilisations corporelles	33 000,00
	TOTAL	33 000,00

RECETTES

<i>Chap.</i>	<i>Intitulé</i>	<i>Montants</i>
021	Virement de la section de fonctionnement	32 000,00
040	Opération d'ordre de transferts entre sections	1 000,00
	TOTAL	33 000,00

Annexe : document budgétaire

Résultat des votes : adoptée à l'unanimité

Pour : 66

Contre : 0

Abstentions : 11 (*Fabien BENEDIC, Chantal COLIN, Philippe DOUCET, Renée KARCHER, Romain JEHANIN, Delphine MERIC, Manuel ALLAMELLOU, Samia IDRI-BAYOL représentée, Alexis BACHELAY, Fatoumata SOW et Laurence LENOIR*)

-oOo-

Entendu l'exposé de Monsieur Rémi Muzeau;

LE CONSEIL de TERRITOIRE

DÉLIBÈRE

2016/S04/004 - Création budget annexe assainissement.

Article 1 : **DÉCIDE** la création à compter du 1^{er} janvier 2016 d'un budget annexe assainissement établi selon les règles de la nomenclature comptable M49, retraçant l'ensemble des dépenses et recettes relatives à ce service.

Article 2 : **DÉCIDE** que les opérations inscrites à ce budget seront soumises à TVA et **MANDATE** en conséquence Madame le Présidente pour procéder aux démarches nécessaires auprès des services fiscaux.

Résultat des votes : adoptée à l'unanimité

Pour : 77

Contre : 0

Abstentions : 0

-oOo-

Entendu l'exposé de Monsieur Rémi Muzeau;

LE CONSEIL de TERRITOIRE

DÉLIBÈRE

2016/S04/005 - Budget Annexe du service de l'assainissement - Détermination des méthodes et durées utilisées pour les amortissements des immobilisations – Fixation du seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an

Article 1 : **DÉCIDE** d'amortir les biens sur la base du coût historique et de retenir la méthode linéaire de liquidation de la dotation aux amortissements.

Article 2 : **DÉCIDE** de fixer les durées d'amortissement des immobilisations comme suit :

Biens ou catégories de biens amortis :	Durée (années)
Voitures	10
Camions et véhicules industriels	8
Mobilier	15
Matériel de bureau électrique ou électronique	10
Matériel informatique	5
Autres matériels classiques et divers	10
Réseaux d'assainissement	50
Pompes, appareils électromécaniques	15
Bâtiments légers, abris	15
Logiciels dissociés	2
Frais d'études non suivis de réalisations	5
Subventions d'équipement versées	5
Immobilisations Incorporelles reçues au titre de MAD/Droit au bail	5
Subventions d'équipement reçues au budget du Service Annexe de l'Assainissement	30
Autre matériel et outillage de voirie	15
Equipements de garages et ateliers	15

Article 3 : **DÉCIDE** de fixer le seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an à mille euros.

Résultat des votes : adoptée à l'unanimité

Pour : 77

Contre : 0

Abstentions : 0

-oOo-

Entendu l'exposé de Monsieur Rémi Muzeau;

LE CONSEIL de TERRITOIRE

DÉLIBÈRE

2016/S04/006 - Vote du budget primitif du service annexe de l'assainissement de l'Établissement Public Territorial pour 2016.

Article unique : **DÉCIDE** d'adopter le budget primitif de l'EPT pour l'année 2016 dont la balance générale s'établit à 16 209 750 euros en recettes et en dépenses. Le vote du budget est effectué par chapitres.

Section d'exploitation DEPENSES

Chap.	Intitulé	Montant
011	Charges à caractère général	2 587 001,00
012	Charges de personnel	622 208,00
66	Charges financières	600 277,00
042	Opération d'ordre de transfert	1 666 487,00
023	Virement à la section d'investissement	3 365 583,00
	TOTAL	8 842 556,00

RECETTES

Chap.	Intitulé	Montant
74	Subventions d'exploitation	8 582 488,00
042	Opération d'ordre de transfert	260 068,00
	TOTAL	8 842 556,00

Section d'investissement

DEPENSES

Chap.	Intitulé	Montant
20	Immobilisations incorporelles	200 000,00
21	Immobilisations corporelles	625 000,00
23	Immobilisations en cours	4 780 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 502 126,00
040	Opération d'ordre de transfert	260 068,00
	TOTAL	7 367 194,00

RECETTES

Chap.	Intitulé	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	154 000,00
13	Subventions d'investissement	607 000,00
16	Emprunts et dettes assimilés	1 573 124,00
040	Opération d'ordre de transfert	1 666 487,00
021	Virement à la section de Fonctionnement	3 365 583,00
	TOTAL	7 367 194,00

Résultat des votes : adoptée à l'unanimité

Pour : 66

Contre : 0

Abstentions : 11 (*Fabien BENEDIC, Chantal COLIN, Philippe DOUCET, Renée KARCHER, Romain JEHANIN, Delphine MERIC, Manuel ALLAMELLOU, Samia IDRI-BAYOL représentée, Alexis BACHELAY, Fatoumata SOW et Laurence LENOIR*)

-oOo-

Entendu l'exposé de Madame Nicole GOUETA ;

LE CONSEIL de TERRITOIRE

DÉLIBÈRE

2016/S04/007 - Création du poste de Directeur général des services et adoption du tableau des effectifs.

Article 1 : **DÉCIDE** de la création d'un emploi de directeur général des services de l'établissement public territorial et autorise Madame la Présidente à y pourvoir dans les conditions statutaires.

Article 2 : **ADOPTE** le tableau des effectifs de l'Etablissement tel qu'annexé à la présente délibération arrêté à la date du 11 avril 2016.

Article 3 : **PRECISE** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget.

Résultat des votes : adoptée à l'unanimité

Pour : 66

Contre : 0

Abstentions : 11 (*Fabien BENEDIC, Chantal COLIN, Philippe DOUCET, Renée KARCHER, Romain JEHANIN, Delphine MERIC, Manuel ALLAMELLOU, Samia IDRI-BAYOL représentée, Alexis BACHELAY, Fatoumata SOW et Laurence LENOIR*)

-oOo-

Entendu l'exposé de Madame Nicole GOUETA ;

LE CONSEIL de TERRITOIRE

DÉLIBÈRE

2016/S04/008 - Affiliation au Centre interdépartemental de gestion de la petite couronne de la région Ile-de-France.

Article unique : **DÉCIDE** de l'adhésion sans réserve de l'établissement public territorial « Boucle Nord de Seine » au Centre interdépartemental de gestion de la petite couronne de la région Ile-de-France.

Résultat des votes : adoptée à l'unanimité

Pour : 77

Contre : 0

Abstentions : 0

-oOo-

Entendu l'exposé de Madame Nicole GOUETA ;

LE CONSEIL de TERRITOIRE

DÉLIBÈRE

2016/S04/009 - Création de commissions territoriales et adoption du règlement intérieur

Article 1 : **DÉCIDE** de la création des sept commissions consultatives suivantes :

- Développement économique, attractivité et emploi.
- Urbanisme et aménagement urbain.
- Environnement et le cadre de vie.
- Equipements culturels, socio-culturels, socio-éducatifs et sportifs d'intérêt territorial et action sociale et activités mutualisables sur le territoire.
- Politique de la ville, Habitat et rénovation urbaine.
- Déplacements, mobilité et transports.
- Finances

dont les règles de fonctionnement sont fixées par le règlement intérieur, la composition et la désignation des membres étant déterminées ultérieurement

Article 2 : **ADOpte** le règlement intérieur tel qu'annexé à la présente délibération.

Résultat des votes : adoptée à la majorité

Pour : 66

Contre : 11 (*Fabien BENEDIC, Chantal COLIN, Philippe DOUCET, Renée KARCHER, Romain JEHANIN, Delphine MERIC, Manuel ALLAMELLOU, Samia IDRI-BAYOL représentée, Alexis BACHELAY, Fatoumata SOW et Laurence LENOIR*)

Abstentions : 0

-oOo-

Entendu l'exposé de Madame Nicole GOUETA ;

LE CONSEIL de TERRITOIRE

DÉLIBÈRE

2016/S04/010 - Composition des commissions territoriales permanentes et désignation des membres.

Article 1 : **DÉCIDE** que chacune des sept commissions territoriales créées sera composée, outre du Président et du membre du bureau (vice-président) ayant reçu pour le domaine concerné, lorsqu'il existe, de quatorze membres désignés au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage ni vote préférentiel.

Résultat des votes : adoptée à l'unanimité

Pour : 77

Contre : 0

Abstentions : 0

Article 2 : **DÉCIDE** de procéder à la désignation des membres de la commission territoriale intitulée « Développement économique, attractivité et emploi ».

Une seule liste ayant été présentée, il en est donné lecture par Madame la Présidente.

DESIGNE en qualité de membres de l'assemblée délibérante participant à la Commission « Développement économique, attractivité et emploi »:

Noms et Prénoms des membres du Conseil de territoire membres titulaires de la Commission territoriale « Développement économique, attractivité et emploi »:

-Monsieur Camilleri

-Madame Charaix

-Madame Vuillemin

-Monsieur Lam

-Mme Fischer

-Monsieur Bouldoires

-Monsieur Cochepain

-M. Garnier

-Mme Coblentz

-Mme Frontigny

-Monsieur Abssi

-Monsieur Maazouzi

-Madame Méric
-Monsieur Bénédic

Article 3 : **DECIDE** de procéder à la désignation des membres de la commission territoriale intitulée « Urbanisme et aménagement urbain ».

Une seule liste ayant été présentée, il en est donné lecture par Madame la Présidente.

DESIGNE en qualité de membres de l'assemblée délibérante participant à la Commission «Urbanisme et aménagement urbain»:

Noms et Prénoms des membres du Conseil de territoire membres titulaires de la Commission territoriale «Urbanisme et aménagement urbain»:

-Monsieur Savry
-Madame Amarir
-Madame Bacha
-Madame Fischer
-Monsieur Mancipoz
-Madame Mariaud
-Madame Delacroix
-Monsieur Garnier
-Madame Delattre
-Monsieur Mome
-Madame Perez
-Monsieur Pelain
-Monsieur Allamellou
-Monsieur Bachelay

Article 4 : **DECIDE** de procéder à la désignation des membres de la commission territoriale intitulée « Environnement et le cadre de vie ».

Une seule liste ayant été présentée, il en est donné lecture par Madame la Présidente.

DESIGNE en qualité de membres de l'assemblée délibérante participant à la Commission «Environnement et le cadre de vie»:

Noms et Prénoms des membres du Conseil de territoire membres titulaires de la Commission territoriale «Environnement et le cadre de vie»:

- Madame Raib
- Madame Anzagh
- Madame Bacha
- Madame Chriqui-Mengeot
- Madame Meynard
- Monsieur Vincent
- Madame Delacroix
- Madame Hadri
- Monsieur Pique
- Monsieur Metias
- Madame Toumi
- Monsieur Pelain
- Madame Lenoir
- Madame Karcher

Article 5 : **DECIDE** de procéder à la désignation des membres de la commission territoriale intitulée « Equipements culturels, socio-culturels, socio-éducatifs et sportifs d'intérêt territorial et action sociale et activités mutualisables sur le territoire ».

Une seule liste ayant été présentée, il en est donné lecture par Madame la Présidente.

DESIGNE en qualité de membres de l'assemblée délibérante participant à la Commission «Equipements culturels, socio-culturels, socio-éducatifs et sportifs d'intérêt territorial et action sociale et activités mutualisables sur le territoire»:

Noms et Prénoms des membres du Conseil de territoire membres titulaires de la Commission territoriale «Equipements culturels, socio-culturels, socio-éducatifs et sportifs d'intérêt territorial et action sociale et activités mutualisables sur le territoire»:

- Madame Le Nagard
- Monsieur Métézeau
- Monsieur Debeaud
- Madame Mayoly-Florentin
- Madame Cazaban
- Madame Jauffret
- Monsieur Mercier
- Madame Lauer
- Madame Leghmara
- Monsieur Perrotel
- Monsieur Boulord
- Madame Loriaux
- Madame Sow
- Madame Idri-Bayol

Article 6 : **DECIDE** de procéder à la désignation des membres de la commission territoriale intitulée « Politique de la ville, Habitat et rénovation urbaine ».

Une seule liste ayant été présentée, il en est donné lecture par Madame la Présidente.

DESIGNE en qualité de membres de l'assemblée délibérante participant à la Commission «Politique de la ville, Habitat et rénovation urbaine»:

Noms et Prénoms des membres du Conseil de territoire membres titulaires de la Commission territoriale «Politique de la ville, Habitat et rénovation urbaine»:

-Madame El Hadad

-Monsieur Clavel

-Madame Vuillemin

-Monsieur Fanier

-Monsieur Justice

-Madame Jauffret

-Madame Lauer

-Madame Le Moal

-Madame Coblentz

-Monsieur Chaker

-Monsieur Hourson

-Monsieur Pelain

-Madame Colin

-Monsieur Jehanin

Article 7 :

DECIDE de procéder à la désignation des membres de la commission territoriale intitulée « Déplacements, mobilité et transports ».

Une seule liste ayant été présentée, il en est donné lecture par Madame la Présidente.

DESIGNE en qualité de membres de l'assemblée délibérante participant à la Commission «Déplacements, mobilité et transports»:

Noms et Prénoms des membres du Conseil de territoire membres titulaires de la Commission territoriale «Déplacements, mobilité et transports»:

- Monsieur Savry
- Madame Mergy
- Madame Anzagh
- Monsieur De Pins
- Madame Parrenin
- Madame Mariaud
- Monsieur Pinard
- Monsieur Mercier
- Monsieur Pique
- Monsieur Bouchouicha
- Madame Mouaddine
- Monsieur Maazouzi
- Madame Lenoir
- Madame Colin

Article 8 : **DECIDE** de procéder à la désignation des membres de la commission territoriale intitulée « Finances ».

Une seule liste ayant été présentée, il en est donné lecture par Madame la Présidente.

DESIGNE en qualité de membres de l'assemblée délibérante participant à la Commission «Finances»:

Noms et Prénoms des membres du Conseil de territoire membres titulaires de la Commission territoriale «Finances»:

- Monsieur Péricat
- Madame Mergy
- Madame Amarir
- Monsieur Mancipoz
- Monsieur Mare
- Monsieur Bouldoires
- Monsieur Cochepain
- Madame Le Moal
- Monsieur Chaker
- Monsieur Bolufer
- Monsieur Hourson
- Monsieur Maazouzi
- Monsieur Bénédic
- Madame Méric

-oOo-

Entendu l'exposé de Monsieur Patrice LECLERC ;

LE CONSEIL de TERRITOIRE

DÉLIBÈRE

- 2016/S04/011** - **Avis de l'Etablissement Public Territorial sur le dossier de mise en compatibilité des PLU des villes d'Asnières-sur-Seine, Bois-Colombes et Gennevilliers pour le projet de ligne 15 ouest du réseau de transport public du Grand Paris, sur le rapport, les conclusions de la commission d'enquête et sur le procès-verbal de la réunion d'examen conjoint.**

Article 1 : **DONNE** un avis favorable sur le dossier de mise en compatibilité des PLU des villes d'Asnières-sur-Seine, Bois-Colombes et Gennevilliers pour le projet de ligne 15 ouest du réseau de transport du Grand Paris, sur le rapport, les conclusions de la commission d'enquête et sur le procès-verbal de la réunion d'examen conjoint.

Article 2 : **RAPPELLE** les remarques émises par la ville de Gennevilliers dans le cadre de l'enquête publique, conformément à la note jointe.

Résultat des votes : adoptée à l'unanimité

Pour : 77

Contre : 0

Abstentions : 0

-oOo-

Entendu l'exposé de Monsieur Patrice LECLERC ;

LE CONSEIL de TERRITOIRE

DÉLIBÈRE

2016/S04/012 - Bilan de la mise à disposition auprès du public du dossier de modification (simplifiée) n°11 du Plan Local d'Urbanisme de la ville de Gennevilliers.

Article 1 : **APPROUVE** le bilan favorable de la mise à disposition auprès du public du dossier de modification (simplifiée) n°11 du plan local d'urbanisme de Gennevilliers.

Article 2 : **INDIQUE** que le bilan de la mise à disposition sera consultable au siège de l'EPT et au centre administratif de la Ville de Gennevilliers -15ème étage-177 avenue Gabriel Péri aux jours et heures d'ouverture au public ainsi que sur le site internet de la ville.

Résultat des votes : adoptée à l'unanimité

Pour : 77

Contre : 0

Abstentions : 0

-oOo-

Entendu l'exposé de Monsieur Patrice LECLERC ;

LE CONSEIL de TERRITOIRE

DÉLIBÈRE

2016/S04/013 - Approbation du dossier de modification (simplifiée) n°11 du Plan Local d'Urbanisme de la ville de Gennevilliers.

Article 1 : **DONNE** un avis favorable sur le dossier de mise en compatibilité des PLU des villes d'Asnières-sur-Seine, Bois-Colombes et Gennevilliers pour le projet de ligne 15 ouest du réseau de transport du Grand Paris, sur le rapport, les conclusions de la commission d'enquête et sur le procès-verbal de la réunion d'examen conjoint.

Article 2 : **RAPPELLE** les remarques émises par la ville de Gennevilliers dans le cadre de l'enquête publique, conformément à la note jointe.

Résultat des votes : adoptée à l'unanimité

Pour : 77

Contre : 0

Abstentions : 0

-oOo-

Entendu l'exposé de Monsieur Patrice LECLERC ;

LE CONSEIL de TERRITOIRE

DÉLIBÈRE

2016/S04/014 - Approbation de la modification n°4 du PLU de la Ville de d'Asnières-sur-Seine.

Article 1 : **APPROUVE** la modification n°4 du PLU d'Asnières-sur-Seine annexé à la présente délibération,

Article 2 : **DIT** que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet et fera l'objet d'un affichage au siège de l'établissement public territorial et à la mairie d'Asnières-sur-Seine durant un mois, d'une mention de cet affichage dans un journal diffusé dans le département et d'une publication au recueil des actes administratifs. Le dossier approuvé du PLU d'Asnières-sur-Seine est tenu à la disposition du public au siège de l'établissement public territorial et à la mairie d'Asnières-sur-Seine, Direction de l'urbanisme aux jours et heures habituelles d'ouvertures.

Résultat des votes : adoptée à la majorité

Pour : 66

Contre : 11 (*Fabien BENEDIC, Chantal COLIN, Philippe DOUCET, Renée KARCHER, Romain JEHANIN, Delphine MERIC, Manuel ALLAMELLOU, Samia IDRI-BAYOL représentée, Alexis BACHELAY, Fatoumata SOW et Laurence LENOIR*)

Abstentions : 0

-oOo-

Entendu l'exposé de Monsieur Alain-Bernard BOULANGER ;

LE CONSEIL de TERRITOIRE

DÉLIBÈRE

2016/S04/VCEU1 - Vœu relatif à l'Hôpital Nord de Villeneuve-la-Garenne.

Article unique :

Le Bureau et le Conseil de territoire de l'EPT Boucle Nord de Seine, particulièrement attentifs à la qualité et à la proximité de l'offre de soins sur leur territoire, soutiennent pleinement la position du président Alain Bernard Boulanger dans les négociations qu'il conduit actuellement avec la direction générale de l'ARS Ile de France tendant à la pérennisation des investissements réalisés sur l'Hôpital Nord de Villeneuve la Garenne, dans le cadre du plan « Hôpital 2012 », en assurant notamment le respect des engagements budgétaires (subventions de fonctionnement) pris en leur temps dans le cadre de conventions de gestion, entre ledit hôpital et l'ARS.

Résultat des votes : adopté à la majorité

Pour : 59

Contre : 7 (*Laurence LENOIR, Chaouki ABSSI, Grégory BOULORD, Marc HOURSON, Nadia MOUADDINE, Anne Laure PEREZ et Délià TOUMI*)

Abstentions : 11 (*Patrice LECLERC, Fabien BENEDIC, Chantal COLIN, Philippe DOUCET, Renée KARCHER, Romain JEHANIN, Delphine MERIC, Manuel ALLAMELLOU, Samia IDRI-BAYOL représentée, Alexis BACHELAY, Fatoumata SOW*)

-oOo-

Entendu l'exposé de Monsieur Alexis BACHELAY ;

LE CONSEIL de TERRITOIRE

DÉLIBÈRE

2016/S04/VCEU2 - Vœu contre la fermeture des consultations sans rendez-vous de l'Hôpital de Villeneuve-la-Garenne.

Article unique : Les élus du conseil de territoire, attachés au maintien d'un service de santé de proximité pour les habitants de la boucle nord de la Seine s'alarment de la décision de fermeture des consultations sans rendez-vous de l'hôpital Nord de Villeneuve-la-Garenne à compter du 1er juin 2016 prise par la direction de l'hôpital

Demandent à l'Agence Régionale de Santé d'intervenir auprès de la direction de l'hôpital nord et de proposer des solutions afin de pérenniser le service public rendu par ces consultations.

Résultat des votes : non adopté

Pour : 18 (*Fabien BENEDIC, Chantal COLIN, Philippe DOUCET, Renée KARCHER, Romain JEHANIN, Delphine MERIC, Manuel ALLAMELLOU, Samia IDRI-BAYOL représentée, Alexis BACHELAY, Fatoumata SOW Laurence LENOIR, Chaouki ABSSI, Grégory BOULORD, Marc HOURSON, Patrice LECLERC, Nadia MOUADDINE, Anne Laure PEREZ, et Délia TOUMI*)

Contre : 55

Abstentions : 4 (*Sémia ANZAGH, Fatiha BACHA, Mickaël CAMILLERI, Sylvie MARIAUD*)

-oOo-

L'ordre du jour étant épuisé, Madame la Présidente remercie les participants et lève la séance à 20h00.

La Présidente

Nicole GOUETA